



Annexe 8

Aéroport Paris-Orly

Demande d'autorisation de circuler - Permis T

V2 du 04/03/2019

T

1 - Coordonnées du demandeur

Nom:
Prénom:
N° TCA (Titre de Circulation Aéroportuaire) :
Fonction:
Ci-dessous dénommé "Le demandeur"

Employeur:
N° Autorisation d'activité:
Demande:
 Initiale
 Renouvellement

2 - Formation théorique
A remplir par le centre de formation agréé

Je soussigné _____ agissant en qualité de formateur habilité du centre de formation agréé _____, atteste que le demandeur a suivi et réussi de manière complète et satisfaisante la formation théorique à la circulation permis T, conformément à la consigne d'exploitation en vigueur.

Date: _____ **Cachet et signature:** _____

3 - Partie pratique
A remplir par le représentant de l'employeur ou le centre de formation agréé

Je soussigné _____ agissant en qualité de représentant de l'employeur ou de centre de formation agréé _____, atteste que le demandeur :

Demande initiale

a suivi et a réussi de manière complète et satisfaisante la formation à la pratique permis T, en conduite accompagnée, conformément à la consigne d'exploitation en vigueur (joindre la grille de passage de formation pratique dûment renseignée et signée).

Demande de renouvellement

a atteint les objectifs de sécurité par une conduite effective et régulière, conformément à la consigne d'exploitation en vigueur.

a suivi une sensibilisation pratique assurant le respect des objectifs de sécurité conformément à la consigne d'exploitation en vigueur.

L'employeur s'engage à organiser les modalités de mise en œuvre de la partie pratique et à tracer les principaux éléments permettant de démontrer l'atteinte des objectifs de sécurité.

Date : _____ **Cachet et signature:** _____

4 - Aptitude
A remplir par le représentant de l'employeur

Je soussigné _____ agissant en qualité de représentant de l'employeur, atteste que le demandeur :

- est à ce jour apte à la circulation sur l'aire de mouvement. Ceci couvre notamment la détention de toutes les autorisations à la conduite des véhicules et engins nécessaires à l'exercice de ses fonctions.
- et qu'il est amené, dans le cadre de ses activités professionnelles, à conduire dans le secteur correspondant à l'autorisation de circuler - permis T.

Je tiens à disposition de Groupe ADP tous les éléments justifiant de la formation complète du demandeur.

Date: _____ **Cachet et signature:** _____

5 - Engagement
A remplir par le demandeur

Je soussigné _____ certifie avoir pris connaissance des règles de circulation et de stationnement applicables sur l'aire de mouvement de l'aéroport Paris-Orly et m'engage à les respecter.

Date: _____ **Signature:** _____

La partie pratique doit être réalisée dans les 30 jours suivant la réussite de la formation théorique. Ce formulaire, dûment rempli et signé dans sa totalité, permet au demandeur de circuler dans la zone considérée sur une durée pouvant aller jusqu'à 3 mois à compter de la date de validation de la formation théorique, dans l'attente de la délivrance de l'autorisation de circuler correspondante par Groupe ADP.



DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULER – PERMIS T : OBJECTIFS DE SECURITE A ATTEINDRE PAR LES CONDUCTEURS

Avant la conduite

1. S'assurer que les prérequis à la conduite sur l'aire de trafic sont remplis : véhicule en état, identifiable et apte à la conduite, présence d'un plan si requis

En circulation

2. Savoir circuler en sécurité sur un cheminement véhicule et une route de service : respect des limitations de vitesse ; respect des priorités ; respect de la signalisation routière et de la signalisation spécifique, conduite à tenir en cas de difficultés (notamment panne) ou lorsque l'on est perdu et savoir qui contacter
3. Savoir reconnaître les limites du périmètre de circulation
4. Réaliser une traversée d'une Voie de Circulation Avion (VCA) en toute sécurité
5. Si présence dans la zone de circulation habituelle, réaliser une traversée d'une Voie de Circulation Avion (VCA) : avec et/ou sans feux d'aide à la traversée ; en condition de mauvaise visibilité dans la mesure du possible ; double traversée de VCA
6. Réaliser un passage en toute sécurité par au moins deux points "Hot Spots" dans la zone de circulation habituelle, dont la route de service à l'arrière des poste R01/R22/S24 si applicable et en utilisant le dispositif de sécurité prévu pour la traversée

Circulation et stationnement : poste avion

7. Savoir reconnaître les marquages associés à un poste avion : la ligne de sécurité ; la Zone d'Evolution Contrôlée (ZEC) ; la Zone d'Evolution Passerelle (ZEP)
8. Savoir circuler et se comporter à l'approche et sur un poste avion : règles applicables dans la ZEC, la ZEP et le Périmètre de Sécurité Incendie (PSI), conduite à tenir lors de la présence d'une vigie
9. Repérer les équipements de sécurité incendie (dont extincteurs et arrêt d'urgence oléo-réseau), respecter les règles applicables et connaître le comportement à tenir en cas d'incendie



Annexe 11

Aéroport Paris-Orly

R

Demande d'autorisation de circuler - Permis R

V3 du 13/02/2020

1 - Coordonnées du demandeur

Nom: Prénom: N° TCA (Titre de Circulation Aéroportuaire) : Fonctions: Ci-dessous dénommé "Le demandeur"	Employeur: N° Autorisation d'activité: Demande: <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Renouvellement
--	--

2 - Formation théorique *A remplir par le centre de formation*

Je soussigné _____ agissant en qualité de formateur habilité du centre de formation agréé _____, atteste que le demandeur a suivi et réussi de manière complète et satisfaisante la formation théorique à la circulation - permis R, conformément à la consigne d'exploitation en vigueur.

Date : _____ **Cachet et signature :** _____

3 - Formation pratique *A remplir par le centre de formation*

Je soussigné _____ agissant en qualité de formateur habilité du centre de formation agréé _____, atteste que le demandeur a suivi et réussi de manière complète et satisfaisante la formation pratique à la circulation - permis R, conformément à la consigne d'exploitation en vigueur.

Date : _____ **Cachet et signature :** _____

4 - Examen pratique *A remplir par le SNA-RP ou Groupe ADP*

Je soussigné _____ agissant en qualité d'évaluateur du SNA-RP ou de Groupe ADP atteste que le demandeur a réussi l'évaluation pratique à la circulation - permis R, conformément à la consigne d'exploitation en vigueur.

Date : _____ **Cachet et signature:** _____

5 - Aptitude *A remplir par le représentant de l'employeur*

Je soussigné _____ agissant en qualité de représentant de l'employeur, atteste que le demandeur :

- est à ce jour apte à la circulation sur l'aire de mouvement.*
- et qu'il est amené, dans le cadre de ses activités professionnelles, à conduire régulièrement dans le secteur correspondant à l'autorisation de circuler permis R.

Je tiens à disposition de Groupe ADP tous les éléments justifiant de la formation complète du demandeur.

Date: _____ **Cachet et signature:** _____

6 - Engagement *A remplir par le demandeur*

Je soussigné _____ certifie avoir pris connaissance des règles de circulation et stationnement applicables sur l'aire de mouvement de l'aéroport Paris-Orly et m'engage à les respecter.

Date: _____ **Signature:** _____

Ce formulaire, dûment rempli et signé dans sa totalité, permet au demandeur de circuler dans la zone considérée sur une durée pouvant aller jusqu'à 4 mois à compter de la date de validation de la formation théorique, dans l'attente de la délivrance de l'autorisation de circuler correspondante par Groupe ADP.

* Ceci couvre notamment l'aptitude médicale du demandeur ainsi que la détention de toutes les autorisations à la conduite des véhicules et engins nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Son aptitude peut être réévaluée à tout moment et suspendue s'il ne remplit plus les conditions nécessaires.



Annexe 13

Aéroport Paris-Orly

L

Demande d'autorisation de circuler - Permis L

V3 du 13/02/2020

1 - Coordonnées du demandeur

Nom: Prénom: N° TCA (Titre de Circulation Aéroportuaire) : Fonctions: Ci-dessous dénommé "Le demandeur"	Employeur: N° Autorisation d'activité: Demande: <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Renouvellement
--	--

2 - Formation théorique *A remplir par le centre de formation*

Je soussigné _____ agissant en qualité de formateur habilité du centre de formation agréé _____, atteste que le demandeur a suivi et réussi de manière complète et satisfaisante la formation théorique à la circulation - permis L, conformément à la consigne d'exploitation en vigueur.

Date : _____ **Cachet et signature :** _____

3 - Formation pratique *A remplir par le centre de formation*

Je soussigné _____ agissant en qualité de formateur habilité du centre de formation agréé _____, atteste que le demandeur a suivi et réussi de manière complète et satisfaisante la formation pratique à la circulation - permis L, conformément à la consigne d'exploitation en vigueur.

Date : _____ **Cachet et signature :** _____

4 - Examen pratique *A remplir par le SNA-RP ou Groupe ADP*

Je soussigné _____ agissant en qualité d'évaluateur du SNA-RP ou de Groupe ADP atteste que le demandeur a réussi l'évaluation pratique à la circulation - permis L, conformément à la consigne d'exploitation en vigueur.

Date : _____ **Cachet et signature:** _____

5 - Aptitude *A remplir par le représentant de l'employeur*

Je soussigné _____ agissant en qualité de représentant de l'employeur, atteste que le demandeur :

- est à ce jour apte à la circulation sur l'aire de mouvement.*
- et qu'il est amené, dans le cadre de ses activités professionnelles, à conduire régulièrement dans le secteur correspondant à l'autorisation de circuler permis L.

Je tiens à disposition de Groupe ADP tous les éléments justifiant de la formation complète du demandeur.

Date: _____ **Cachet et signature:** _____

6 - Engagement *A remplir par le demandeur*

Je soussigné _____ certifie avoir pris connaissance des règles de circulation et stationnement applicables sur l'aire de mouvement de l'aéroport Paris-Orly et m'engage à les respecter.

Date: _____ **Signature:** _____

Ce formulaire, dûment rempli et signé dans sa totalité, permet au demandeur de circuler dans la zone considérée sur une durée pouvant aller jusqu'à 4 mois à compter de la date de validation de la formation théorique, dans l'attente de la délivrance de l'autorisation de circuler correspondante par Groupe ADP.

* Ceci couvre notamment l'aptitude médicale du demandeur ainsi que la détention de toutes les autorisations à la conduite des véhicules et engins nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Son aptitude peut être réévaluée à tout moment et suspendue s'il ne remplit plus les conditions nécessaires.



Annexe 12

Aéroport Paris-Orly

G

Demande d'autorisation de circuler - Permis G

V3 du 13/02/2020

1 - Coordonnées du demandeur

Nom: Prénom: N° TCA (Titre de Circulation Aéroportuaire) : Fonctions: Ci-dessous dénommé "Le demandeur"	Employeur: N° Autorisation d'activité: Demande: <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Renouvellement
--	--

2 - Formation théorique A remplir par le centre de formation

Je soussigné _____ agissant en qualité de formateur habilité du centre de formation agréé _____, atteste que le demandeur a suivi et réussi de manière complète et satisfaisante la formation théorique à la circulation - permis G, conformément à la consigne d'exploitation en vigueur.

Date :

Cachet et signature :

3 - Formation pratique A remplir par le centre de formation

Je soussigné _____ agissant en qualité de formateur habilité du centre de formation agréé _____, atteste que le demandeur a suivi et réussi de manière complète et satisfaisante la formation pratique à la circulation - permis G, conformément à la consigne d'exploitation en vigueur.

Date :

Cachet et signature :

4 - Examen pratique A remplir par le SNA-RP ou Groupe ADP

Je soussigné _____ agissant en qualité d'évaluateur du SNA-RP ou de Groupe ADP atteste que le demandeur a réussi l'évaluation pratique à la circulation - permis G, conformément à la consigne d'exploitation en vigueur.

Date :

Cachet et signature:

5 - Aptitude A remplir par le représentant de l'employeur

Je soussigné _____ agissant en qualité de représentant de l'employeur, atteste que le demandeur :

- est à ce jour apte à la circulation sur l'aire de mouvement.*
- et qu'il est amené, dans le cadre de ses activités professionnelles, à conduire régulièrement dans le secteur correspondant à l'autorisation de circuler permis G.

Je tiens à disposition de Groupe ADP tous les éléments justifiant de la formation complète du demandeur.

Date:

Cachet et signature:

6 - Engagement A remplir par le demandeur

Je soussigné _____ certifie avoir pris connaissance des règles de circulation et stationnement applicables sur l'aire de mouvement de l'aéroport Paris-Orly et m'engage à les respecter.

Date:

Signature:

Ce formulaire, dûment rempli et signé dans sa totalité, permet au demandeur de circuler dans la zone considérée sur une durée pouvant aller jusqu'à 4 mois à compter de la date de validation de la formation théorique, dans l'attente de la délivrance de l'autorisation de circuler correspondante par Groupe ADP.

* Ceci couvre notamment l'aptitude médicale du demandeur ainsi que la détention de toutes les autorisations à la conduite des véhicules et engins nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Son aptitude peut être réévaluée à tout moment et suspendue s'il ne remplit plus les conditions nécessaires.

LE CORRESPONDANT SÛRETÉ DE L'EMPLOYEUR

Je soussigné

Correspondant sûreté de l'entreprise :

☎ : Portable : 📠 :

Certifie :

- Etre le correspondant sûreté et me porte garant de la présente demande et de la justification de l'entrée en ZSAR (zone sûreté Accès réglementé).
- Avoir pris connaissance de la réglementation concernant la circulation et le stationnement des véhicules en ZSAR.
- Avoir apposé un identifiant fixe (siglage) sur le véhicule de la société pour laquelle le conducteur travaille. Cet identifiant a des dimensions d'au moins "40 cm sur 20 cm", être visible et fixe de chaque côté ou sur l'avant et l'arrière du véhicule.
- M'assurer de la pose de la vignette sur le véhicule concerné, "prioritairement" en bas à gauche du pare-brise avant.

OBLIGATION DE RESTITUTION DES LAISSEZ-PASSER VÉHICULES

Extrait texte Réglementation UE 1998/2015 :

1.2.6.5. Le laissez-passer doit être retourné immédiatement à l'entité qui l'a délivré dans les cas suivants :

- a) à la demande de l'entité qui a délivré le laissez-passer ; ou
- b) lorsque le véhicule n'est plus utilisé pour accéder au côté piste ; ou
- c) à l'expiration du laissez-passer, sauf s'il est automatiquement invalidé.

1.2.6.6. L'entité qui a délivré le laissez-passer doit être notifiée immédiatement en cas de perte, de vol ou de non-retour d'un laissez-passer pour véhicule.

Conformément à la réglementation, le correspondant sûreté :

- S'engage formellement à restituer la vignette quel que soit son état à l'issue de sa date de validité ou lorsque le véhicule n'est plus utilisé.
- S'engage à prévenir le gestionnaire en cas :
 - de cessation d'activité du véhicule en PCZSAR
 - de vol du véhicule
 - de vignette illisible, détériorée, perdue ou volée
- La délivrance du nouveau laissez-passer ne sera assuré que sur restitution du laissez-passer actuel.

Signature du correspondant sûreté :
"Précédé de la mention lu et approuvé"

N° d'autorisation d'activité :

Date de fin de validité :

Cachet de l'entreprise

Date :
 Signature du correspondant sûreté
 "Précédé de la mention lu et approuvé"

Chaque page doit être paraphée

Paraphes du correspondant sûreté



PARIS-ORLY

PREMIÈRE DEMANDE

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE LAISSEZ-PASSER VÉHICULE
 CONCERNANT L'ACCÈS ET LA CIRCULATION SUR L'AIRE DE TRAFIC**

Accueil des Professionnels Paris-Orly

Lundi / Mardi / Jeudi et vendredi de 8 h 45 à 11 h 30 et
 de 13H00 à 16H00 sauf jours fériés
 (fermeture les mercredis)

✉ : accueilpro.ory@adp.fr

📍 : Groupe ADP- Direction Paris-Orly

Accueil des Professionnels
 Bâtiment 134

3 Rue des Transitaires
 94390 ORLY

VISA DU SERVICE D'INSTRUCTION (cadres réservé à ce service)

Date de réception du dossier :	Date d'édition de la vignette :	Visa de l'agent d'accueil :

Paraphes du correspondant sûreté

LE CORRESPONDANT SÛRETE DE L'EMPLOYEUR

Je soussigné

Correspondant sûreté de l'entreprise :

☎ : Portable : 📠 :

Certifie :

- Etre le correspondant sûreté et me porte garant de la présente demande et de la justification de l'entrée en ZSAR (zone sûreté Accès réglementé).
- Avoir pris connaissance de la réglementation concernant la circulation et le stationnement des véhicules en ZSAR.
- Avoir apposé un identifiant fixe (siglage) sur le véhicule de la société pour laquelle le conducteur travaille. Cet identifiant a des dimensions d'au moins "40 cm sur 20 cm", être visible et fixe de chaque côté ou sur l'avant et l'arrière du véhicule.
- M'assurer de la pose de la vignette sur le véhicule concerné, "prioritairement" en bas à gauche du pare-brise avant.

OBLIGATION DE RESTITUTION DES LAISSEZ-PASSER VÉHICULES

Extrait texte Réglementation UE 1998/2015 :

1.2.6.5. Le laissez-passer doit être retourné immédiatement à l'entité qui l'a délivré dans les cas suivants :

- a) à la demande de l'entité qui a délivré le laissez-passer ; ou
- b) lorsque le véhicule n'est plus utilisé pour accéder au côté piste ; ou
- c) à l'expiration du laissez-passer, sauf s'il est automatiquement invalidé.

1.2.6.6. L'entité qui a délivré le laissez-passer doit être notifiée immédiatement en cas de perte, de vol ou de non-retour d'un laissez-passer pour véhicule.

Conformément à la réglementation, le correspondant sûreté :

- S'engage formellement à restituer la vignette quel que soit son état à réception de la vignette renouvelée ou à l'issue de sa date de validité.
- S'engage à prévenir le gestionnaire en cas :
 - de cessation d'activité du véhicule en PCZSAR
 - de vol du véhicule
 - de vignette illisible, détériorée, perdue ou volée
- La délivrance du nouveau laissez-passer ne sera assuré que sur restitution du laissez-passer actuel.

Signature du correspondant sûreté :
"Précédé de la mention lu et approuvé"

N° d'autorisation d'activité :

Date de fin de validité :

Cachet de l'entreprise

Date :
Signature du correspondant sûreté
"Précédé de la mention lu et approuvé"

Chaque page doit être paraphée

Paraphes du correspondant sûreté



PARIS-ORLY

RENOUVELLEMENT

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE LAISSEZ-PASSER VÉHICULE
CONCERNANT L'ACCÈS ET LA CIRCULATION SUR L'AIRE DE TRAFIC**

Accueil des Professionnels Paris Orly

Lundi / Mardi / Jeudi et Vendredi de 8 h 45 à 11 h 30 et
de 13H00 à 16H00 sauf jours fériés

(fermeture les mercredis)

📧 : accueilpro.orly@adp.fr

📍 : GROUPE ADP – Direction Paris-Orly

Accueil des Professionnels
Bâtiment 134

3 rue des Transitaires
94390 ORLY

VISA DU SERVICE D'INSTRUCTION (cadres réservé à ce service)

Date de réception du dossier :	Date d'édition de la vignette :	Visa de l'agent d'accueil :

Paraphes du correspondant sûreté

RÈGLEMENTATION :

Mesures particulières d'application de l'Arrêté Préfectoral relatives aux règles de sécurité de circulation et de stationnement sur l'aire de mouvement de l'Aéroport Paris - Orly. MPA 2013-10 DU 30/01/2013.

Le port d'un identifiant (siglage) sur le véhicule de la société pour laquelle le conducteur travaille est obligatoire. Cet identifiant doit avoir des dimensions d'au moins "40 cm sur 20 cm", être visible et fixe de chaque côté ou sur l'avant et l'arrière du véhicule.

Les conducteurs de véhicules circulant ou stationnant dans les limites de l'aéroport sont tenus d'observer les règles édictées par le code de la route.

RAPPEL :

Durée de validité des vignettes : 3 ans maximum sans que celle-ci puisse dépasser la durée de l'autorisation d'activité des entreprises ou organismes demandeur (cf. : 591773/DSACN/SR2 du 07/09/09).

PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CETTE DEMANDE :
Toutes les pièces ou informations demandées dans ce dossier sont indispensables.
Toute demande incomplète sera rejetée.

- Photocopie de l'autorisation d'activité
- Photocopie de la ou des cartes grises de chacun des véhicules et des remorques le cas échéant
- Première page du contrat de location, s'il y a lieu (ne sont pas concernés les contrats de longue durée, LLD, LOA, LEASING...)

Cas des véhicules non répertoriés :
Vignettes "Visiteurs" conformément à la procédure de délivrance.

La procédure vignette "Visiteur" permet de faire entrer en PC ZSAR (Partie Critique de la Zone Sûreté à Accès Réglementé) un véhicule immatriculé non répertorié devant impérativement y intervenir au bénéfice d'une entreprise ne pouvant pas, au regard de la durée de son intervention, remplir les formalités nécessaires à l'octroi d'une vignette et de l'autorisation de conduire. Le correspondant sûreté devant faire entrer un véhicule "Visiteur", en PC ZSAR adresse un mail 48h avant l'opération, à la compagnie GTA : bgta.paris-orly+planton@gendarmerie.interieur.gouv.fr Le "Visiteur" se rend à la GTA (Bât. 281) - Zone de Fret pour obtenir la vignette "Visiteur".

L'accompagnant est responsable du respect par le visiteur de l'Arrêté Préfectoral et du Règlement d'Exploitation de l'Aire de Mouvement.

Paraphes du correspondant sûreté

Impression à l'identique

- Remplacement de pare-brise / Vignette détériorée, illisible / Vignette perdue
 Demander une attestation "Engagement d'impossibilité de récupération de LPV" à : accueilpro.orly@adp.fr

DEMANDE DE LAISSEZ-PASSER ET ATTESTATION DE SIGLAGE FIXE DU OU DES VÉHICULES

- Vignette "Toutes Zones"
 Vignette "Zone périphériques" : circulation du ou des véhicules limitée aux zones où le siglage n'est pas obligatoire.

Renseignements concernant le(s) véhicule(s) :

Immatriculation	Immatriculation remorques	Libellé du siglage
	- - - - -	
	- - - -	

Paraphes du correspondant sûreté

